

1. **Ouverture de l'assemblée**

Le président de la Fédération de la voile du Québec, monsieur Daniel St-Onge, souhaite la bienvenue aux délégués et aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 09 :16.

Il présente ensuite les membres du CA.

2. **Constatation de la régularité de l'avis de convocation**

Un avis de convocation a été envoyé à tous les membres en règle dans les délais prescrits.

3. **Vérification du droit de présence et du quorum**

Les membres présents forment le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée. Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Résolution AGA-290-19

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »

proposée par : Sophie Duvieusart

appuyée par : Louis-Éric Ouellet

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 novembre 2018**

Résolution AGA-291-19

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 novembre 2018 tel que présenté. »

proposée par : Jean-François Gacougnolle

appuyée par : Guy Boulanger

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. **Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 novembre 2018**

Aucune.

7. **Rapport annuel**

Natalie Matthon, directrice générale de la Fédération, fait état des principaux dossiers et activités de la corporation depuis la dernière assemblée générale et dépose le rapport annuel.

8. **Étude et approbation du rapport de mission d'examen de l'expert-comptable et des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2019**

Natalie Matthon, directrice générale, présente et commente le rapport de mission d'examen de l'expert-comptable et les états financiers.

Résolution AGA-292-19

« Il est proposé de :

- a) recevoir les états financiers de la corporation pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2019; et
- b) de recevoir le rapport de mission d'examen de l'expert-comptable sur ces états financiers. »

proposée par : Christian Leduc

appuyée par : Claire Lemieux

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Nomination de l'expert-comptable

Résolution AGA-293-19

« Il est proposé que la firme Paquin & associés soit désignée comme expert-comptable de la Fédération pour l'année financière 2019-2019 et 2019-2020 avec un mandat de mission d'examen et que le conseil d'administration de la Fédération de la voile du Québec soit mandaté pour fixer ses honoraires.»

proposée par : Reine Montalibet

appuyée par : Gaël Simon

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Ratification des actes des administrateurs

Résolution AGA-294-19

« Il est proposé de ratifier les actes des administrateurs de la corporation depuis la dernière assemblée des membres.

proposée par : Guy Boulanger

appuyée par : Serge Courtemanche

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Élection du président et du secrétaire d'élection

Résolution AGA-295-19

« Il est proposé que Christian Leduc agisse en tant que président d'élection et que Natalie Matthon agisse en tant que secrétaire d'élection. »

proposée par : Jean-François Gacougnolle

appuyée par : Guy Boulanger

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Rapport du comité de mises en candidature

Conformément à l'article 21 des Règlements généraux, un comité de mises en candidature a été formé sous la présidence de Scott Morgan.

Scott Morgan fait la lecture du rapport du comité.

Sont mis en candidature pour les 9 postes d'administrateur :

- 1. André Benoit, Membre individuel
- 2. Louise Devost, RStLYC
- 3. Yves Léger, PCYC
- 4. Nicola Mochuitti, PCYC
- 5. Lauraine Simard, Membre individuel
- 6. Martine St-Germain, Instructeur
- 7. Daniel St-Onge, CVDM
- 8. Gilles Tétreault, ÉVGT
- 9. Denis Valiquette, EVB

13. Élection des administrateurs

Le rapport du comité de mises en candidature étant déposé, Christian Leduc, président d'élection, demande s'il y en a d'autres.

Aucune autre n'ayant été présentée, celui-ci déclare les mises en candidatures closes.

Après avoir vérifié si les candidats acceptent leur mise en nomination, le président d'élection les déclare ÉLUS PAR ACCLAMATION.

Tous remercient Scott Morgan pour ses années d'implication, d'abord à titre de président du comité de développement de l'excellence, puis à titre de membre et de président du conseil d'administration.

14. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.

15. Levée de l'assemblée

Avant de déclarer la levée de l'assemblée, le président demande s'il y a des questions.

Les participants n'ayant plus de questions, et l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever la séance à 10 :00.

Résolution AGA-296-19

proposée par :

Pierre Ricard

appuyée par :

Gaël Simon

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Signature du secrétaire

Signature du président